



Nationalite franai par filiation

Par **loice**, le **13/01/2015** à **12:42**

bonjour!

comment faire pour obtenir nationalit  franais par p re franais mais on est ne  a Madagascar et malheureusement on a perdu notre pere au moment on a trouver de document qui prouve que notre p re il est toujours franais.

j'arrive en avoire l'acte de naissance de mon p re mais pour notre grand p re j'arrive pas par ce que plus de 100ans alors que j'ai entendue que il faut avoire au moin 3 generation franais pour obtenir la nationalit  Franai et on est perdue et on aimerai bien avoire de reponse ou solution qui est ce que on fait et comment fait et sur tous quel dossier il faut preparer
mercie d'avance

loice

Par **domat**, le **13/01/2015** à **13:16**

bjr,

la filiation d'un enfant n'a d'effet sur la nationalit  de celui-ci que si elle est  tablie durant sa minorit .

si vous  tes majeur, vous ne pouvez plus pr tendre   la nationalit  franaise par filiation.

vous pouvez consulter ce lien:

<http://www.legavox.fr/blog/etrangers-sans-droit/acquerir-nationalite-decret-filiation-declaration-1031.htm#.VLUMDCuG8zo>

cdt